

THESAURUS PREVENTION



Journée d'information 18-11-10



CENTRE INTERSERVICES
DE SANTE ET DE MEDECINE
DU TRAVAIL EN ENTREPRISE

POURQUOI un thésaurus de prévention?



- Pour **permettre à tous les acteurs de noter et partager**
 - **les conseils de prévention donnés**
 - **les moyens de prévention mis en place**
- Pour **faciliter la prise en compte par l'employeur des notifications des professionnels** du SIST grâce à un langage cohérent
 - *Art. L. 4624-4. – Lorsque le médecin du travail constate la présence d'un risque pour la santé des travailleurs, il propose par un écrit motivé et circonstancié **des mesures visant à la préserver.***
 - *Article D4624-37 - Dans chaque entreprise ou établissement qu'il a en charge, le médecin du travail établit et met à jour une fiche d'entreprise ou d'établissement sur laquelle sont consignés notamment **les risques professionnels** et les effectifs de salariés qui y sont exposés.*
 - *Art. R. 4121-4. - L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de **l'évaluation des risques** pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder*
- Pour répondre aux recommandations de l'HAS en ce qui concerne les informations à colliger dans le DMST (dossier médical en santé travail) au niveau du tableau 3 et 5

RECOMMANDATIONS HAS



- La recommandation de la Haute Autorité de Santé sur le DMST recommande de noter les préventions :
- « Tableau 3

Nature des informations concernant l'emploi et les activités professionnelles à colliger dans le DMST.

Nature des informations :

Principales mesures de prévention collectives et individuelles »

RECOMMANDATIONS HAS



- *« Tableau 5 Informations concernant les propositions et l'avis du médecin du travail à colliger dans le DMST*

Nature des informations :

Informations délivrées au travailleur par le médecin du travail :

- *informations sur les expositions professionnelles, les risques identifiés et **les moyens de protection***
- *existence ou absence d'une pathologie en lien possible avec une exposition professionnelle*
- *avis médical (fiche d'aptitude ou de suivi médical) »*

POURQUOI ce thésaurus



- Il n'existe pas de thésaurus de prévention de référence.
- Ce thésaurus couvre
 - ▣ les préventions primaire, secondaire et tertiaire
 - ▣ au cours de l'activité clinique, para-clinique,
 - ▣ en milieu de travail.
- Il couvre aussi le rôle de conseil, d'information voire de formation de l'équipe « santé au travail » vers les employeurs et les salariés.
- Il correspond au niveau de détails qui précisent deux items du thésaurus sur les moyens d'action en milieu de travail :
 - Conseil et préconisation sur les EPI
 - Conseil et préconisation sur les équipements de protection collectifs.

METHODE adoptée pour la construction du thésaurus

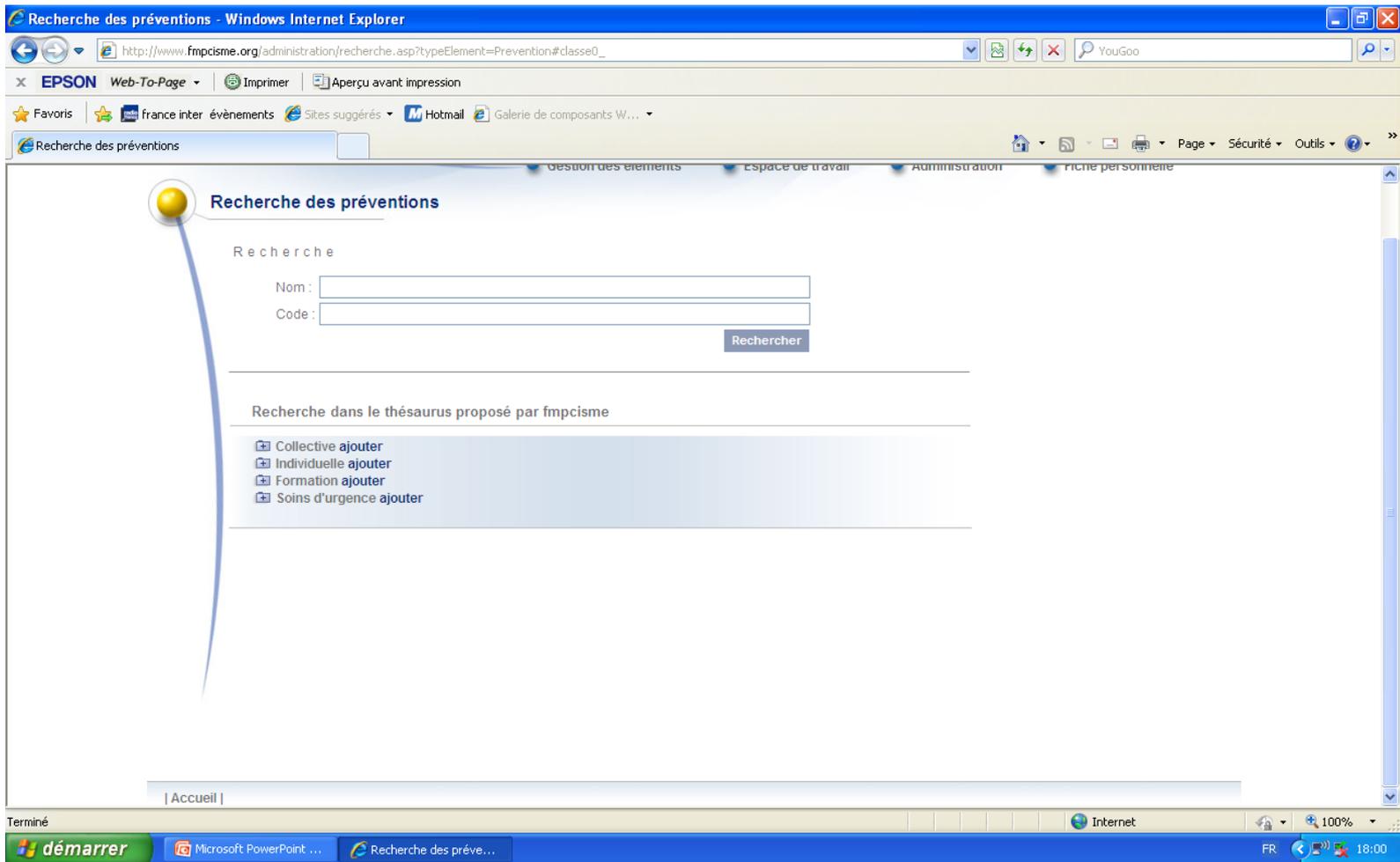


- Le groupe Action Scientifique en Milieu de Travail - FMP (Fiches Médico-Professionnelles) élabore depuis 9 ans dans le cadre de la construction des fiches médico professionnelles un thésaurus de prévention et le met à jour.
- Il a été jugé pragmatique de mettre à disposition ce thésaurus d'autant qu'il est homogène avec les grandes classes de nuisances de l'INRS et du thésaurus de nuisances du RNV3P.

STRUCTURE ET MODALITES D'USAGE



- ❑ PREMIER NIVEAU : 3 catégories
 - ❑ Prévention collective
 - ❑ Prévention individuelle
 - ❑ Formation, information





Recherche des préventions

Recherche

Nom :

Code :

Rechercher

Recherche dans le thésaurus proposé par fmpcisme

-  Collective ajouter
-  Individuelle ajouter
-  Formation ajouter
- 

STRUCTURE (suite)



- PREVENTION COLLECTIVE : chaque catégorie se déploie en un deuxième niveau, un troisième voire un quatrième niveau

Recherche

Nom :

Rechercher

Recherche dans le thésaurus proposé par fmpcisme



Collective [ajouter](#)

<input type="checkbox"/> AMBIANCES THERMIQUES Prévention du risque lié aux	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> BIOLOGIQUE Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> BRUIT Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> CHIMIQUE Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> CHUTE DE HAUTEUR Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> CHUTE DE PLAIN PIED Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> DEPLACEMENTS EN ENTREPRISE Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> ECLAIRAGE Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> ELECTRIQUE Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> ENVIRONNEMENTAL Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> EQUIPEMENTS DE TRAVAIL, ENGINS ET VEHICULES Prévention du risque lié aux	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> INCENDIE EXPLOSION Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> MANUTENTIONS MANUELLES Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> PSYCHOSOCIAL Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> RAYONNEMENT (SAUF RI) Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> RAYONNEMENT IONISANT (RI) Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> ROUTIER Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> TMS LIE AUX EQUIPEMENTS DE TRAVAIL Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> TRAVAIL SUR ECRAN Prévention du risque	ajouter modifier supprimer
<input type="checkbox"/> VIBRATION Prévention du risque	ajouter modifier supprimer

STRUCTURE (suite)



- PREVENTION COLLECTIVE : chaque catégorie se déploie en un deuxième niveau, un troisième voire un quatrième niveau
- LA PREVENTION INDIVIDUELLE se déploie au deuxième niveau en fonction des zones protégées puis détails en troisième niveau



Recherche des préventions

Recherche

Nom :

:

Rechercher

Recherche dans le thésaurus proposé par Impcisme

Collective [ajouter](#)

Individuelle [ajouter](#)

CONSEILS DE FOURNITURE, D'ENTRETIEN, DE CHANGE

KIT DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES

PROTECTION DE LA TETE

PROTECTION DE L'OUÏE

PROTECTION DES MAINS ET DE BRAS

PROTECTION DES PIEDS ET DES JAMBES

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE

PROTECTION DU CORPS

Formation [ajouter](#)

[ajouter](#) [modifier](#) [supprimer](#)

STRUCTURE (suite)



- PREVENTION COLLECTIVE : chaque catégorie se déploie en un deuxième niveau, un troisième voire un quatrième niveau
- LA PREVENTION INDIVIDUELLE se déploie au deuxième niveau en fonction des zones protégées puis détails en troisième niveau
- LA FORMATION se divise d'abord en formation et information / sensibilisation ; les troisième et quatrième niveaux détaillent les informations

GARANTIES ET MODALITES DE MISE A JOUR



- La mise à jour est effectuée par le groupe ASMT/FMP du CISME.
- Elle sera proposée au groupe de pilotage des thésaurus annuellement et mise à disposition.